

ADDENDA No. 01

No de la DP: SEN-036 23-24

Titre: VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

Questions et Réponses

Q1: Page 13 de la DP, section M1. Années d'expérience, il est indiqué que « Le soumissionnaire responsable de l'équipe d'audit doit détenir le titre de CPA, ainsi qu'une vaste expérience (minimum 10 ans) dans la fourniture de services d'audit financier dans le secteur public et le gouvernement fédéral... » Pourriez-vous s'il vous plaît préciser si 10 ans d'expérience une expérience dans le secteur public suffirait-elle à elle seule ?

R1: Le Sénat acceptera soit une expérience de 10 ans dans le secteur public, ou au sein du gouvernement fédéral.

Shirley Chartrand
Conseillère principale de l'approvisionnement
Le Senat du Canada
Proc-app@sen.parl.gc.ca